

AGONAC

INFOS



La trêve estivale aura été, je l'espère, pour vous tous agréable, propice à des instants d'échanges et de partages indispensables à notre équilibre.

Malgré les contraintes sanitaires nous avons pu chacun et chacune profiter de cette parenthèse estivale qui nous permet d'appréhender cette rentrée avec enthousiasme.

A Agonac, la vie culturelle a repris son rythme habituel et les manifestations ont connu un franc succès. La séance de cinéma de plein air, les concerts MNOP et Sinfonia, le vide grenier ou encore la foire aux vins et le Tour du Limousin ont enchanté le public venu nombreux.

Je tiens une nouvelle fois à remercier les élus et les bénévoles pour ces moments forts de partages et de convivialité dont nous avons tant besoin dans ces jours incertains.

Vos élus et agents municipaux sont au travail pour entretenir, rénover, améliorer sans cesse notre cadre de vie, mais cela ne peut être possible qu'avec la coopération de tous. La qualité de notre cadre de vie dépend aussi de nos comportements respectifs. Soyons respectueux des limitations de vitesse, défendons l'intérêt général et celui des plus vulnérables, respectons la tranquillité de chacun. Je compte sur la sagesse de tous pour donner ce message de fraternité et de solidarité dont nous avons tous besoin.

En parcourant les pages de ce bulletin municipal, vous prendrez connaissance de notre volonté de vous associer à des ateliers participatifs ou temps d'échanges que nous souhaitons développer au fil des mois en espérant vous y retrouver nombreux. Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour échanger sur des sujets qui vous sont chers et que vous souhaiteriez que nous abordions collectivement.

Je vous souhaite au nom du Conseil municipal une excellente rentrée.

Au plaisir de vous retrouver.

Christelle BOUCAUD,
Maire d'Agonac



Vie municipale p. 2-3



Bien-Vivre p. 4-5



Scolaire
Périscolaire p. 6-7



Vie associative
& culturelle p. 8-11



Agonac bouge p. 12

Mentions légales :

Directrice de publication :
Christelle Boucaud

Conception :
Line Peslherbe

Crédits photos :
Séverine Cacheux
François Courtey
Bernadette Luquain

Impression :
Imprim'Périgord

Textes :

Christelle Boucaud,
Stéphanie Bomme-Roussarie
Séverine Cacheux,
Bernadette Luquain,
Fabienne Négrier,
David Papon,
Sara Payenchet-Simonnet,
Line Peslherbe.



Règles sur les Déclarations préalables

Vous souhaitez réaliser ou faire réaliser des travaux, pensez avant de les démarrer à vérifier s'ils sont concernés ou non par une déclaration préalable.

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui est peut-être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire.

Une véranda, une pièce supplémentaire inférieure à 20 m², une transformation de garage en pièce d'habitation, remplacement, changement de couleur ou création de portes, volets, fenêtres, toiture, ravalement de façade, abri de jardin, piscine, clôture ou mur.. sont autant d'exemples de travaux qui nécessitent une déclaration préalable et donc une autorisation.

Le formulaire est à retirer en mairie ou à télécharger à l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17578>

Pour toute question, vous pouvez contacter la mairie au 05.53.06.37.09



Une page se tourne à la médiathèque.

Hélène Demur, en poste depuis une trentaine d'années sur la commune en tant qu'agent du patrimoine, a remis ses clés pour partir vers de nouvelles aventures.

Nous lui souhaitons de profiter pleinement de cette retraite bien méritée et nous la remercions chaleureusement pour tout le travail effectué au nom du service public et pour toutes les actions rondement menées tout au long de ces années.

Pour remplacer Hélène, nous sommes heureux de vous présenter Emma

Bouyssavy, libraire de formation, qui attend avec impatience de vous connaître et de vous apporter ses précieux conseils de lecture. Bienvenue à elle !



Le monument aux morts reprend ses quartiers !



Depuis quelques semaines, le monument aux morts a fait son retour sur la place du XI novembre retrouvant ainsi son emplacement initial.

Quelques aménagements sont encore nécessaires, les plaques seront remplacées et modifiées et les chaînes manquantes seront ajoutées très prochainement.

Nous aurons le plaisir de nous retrouver nombreux nous l'espérons pour célébrer la cérémonie du XI novembre et partager des moments de convivialité sur cette place récemment aménagée.

Chèques sport et culture !

Afin de soutenir la pratique sportive et culturelle, le Conseil municipal offre aux enfants Agonacois âgés de 6 à 17 ans un chèque de 20 euros.

Cette aide a vocation à inciter les enfants à pratiquer une activité encadrée, à soutenir les associations agonacoises durement impactées par la crise sanitaire et à accompagner socialement les familles.

Une commune active est une commune en bonne santé, n'hésitez pas à donner de votre temps et à participer à la vie associative de notre commune.

Pour tous renseignements : contacter le secrétariat de Mairie au 05.53.06.37.09.





Atelier d'auto-réparation de vélos

Situé dans l'ancienne chapelle d'Agonac (rue de la Chapelle), cet atelier vous invite à venir réparer vos vélos dans la bonne humeur et dans un esprit de coopération.

Besoin d'outils ? de pièces ? de conseils ?

Des outils sont à votre disposition sur place, des pièces de vélos récupérées sont disponibles à petits prix ainsi que certaines pièces neuves.

Un mécanicien vélo vous accompagne dans l'apprentissage de l'auto-réparation et tout ça dans la bonne humeur !

Tous les mercredis et samedis de 14h à 18h.

Accès libre et gratuit (adhésion annuelle obligatoire : individuelle : 5€, famille : 10€).

contact@tricycleenchante.fr

Le Tri-Cycle Enchanté : 0553037304

Déviation rue des Portes

Face à l'augmentation constante du passage des poids lourds rue des Portes et des dégâts occasionnés par ces derniers notamment au niveau du carrefour de la RD3 et la RD69, la municipalité a décidé de concert avec le Conseil départemental d'installer une déviation des poids lourds supérieurs à 19 tonnes.

Cette dernière sera effective à compter de la mi-octobre.



Les agents municipaux ont un nouveau micro tracteur !

Dans le courant de l'été, un nouveau micro tracteur a été réceptionné au sein du service technique. Ce dernier permet désormais d'effectuer de meilleures tontes, plus fines et plus rapides. Une épaveuse viendra compléter début 2022 ces équipements. Ces investissements ont fait l'objet d'un travail concerté au sein du Conseil municipal.

Les nouvelles acquisitions s'inscrivent dans un programme d'investissement de matériel technique qui vise à réduire le coût de fonctionnement des précédents engins et à améliorer les conditions de travail des agents.

Une dégradation de trop !

Une série de dégradations de biens publics a été constatée ces dernières semaines dans la commune. Un chapiteau a été endommagé par plusieurs coups de couteaux ainsi que le système d'arrosage du terrain de football. Nous condamnons vivement ces gestes indignes qui pénalisent en premier lieu le fonctionnement des associations et nuisent au climat bienveillant de notre commune.

La propreté
du village
est l'affaire de tous



Les agents du service technique sont au quotidien au service de notre commune et de ses habitants.

L'entretien des espaces verts, de la voirie ou encore des rues est une priorité pour l'équipe municipale et le travail ne manque pas pour une commune aussi vaste.

Les élus municipaux souhaitent poursuivre le travail de nettoyage au karcher commencé en centre bourg en associant les habitants qui le souhaitent à participer au nettoyage de la rue de la Chapelle.

Nous aurons le plaisir de vous retrouver le **samedi 25 septembre à partir de 8h30** devant la Mairie. A l'issue des travaux nous partagerons un moment de convivialité.



Bienvenue à Agonac !



Vous êtes de plus en plus nombreux à avoir fait le choix de venir vous installer dans notre commune et nous en sommes ravis. Afin de vous accueillir, la municipalité souhaite organiser un temps d'échanges afin de faire mieux connaissance.

Nous avons le plaisir de vous inviter à un moment convivial autour d'un pot de l'amitié, **le 29 septembre à 20h00** dans la salle du Conseil municipal.

Une nouvelle fois, les butineuses municipales nous ont gâtés !

Pour cette troisième récolte, les enfants du centre de loisirs ont bénéficié de trois jours d'initiation à l'apiculture et au mode de vie complexe des abeilles.

Au sein du centre de loisirs, sous la houlette de Denis Défars et Gérard Chapeyrout, ils ont assisté à toutes les étapes de l'extraction du miel, les plus gourmands ont pu déguster du bout des doigts le précieux nectar.



Atelier décoration de Noël

Le Père Noël arrive bientôt...

Nous serions heureux de partager avec vous une soirée consacrée à la confection de décorations de Noël.

Tous les supports seront exposés dans le village. Venez laisser parler votre créativité, et passer un bon moment de convivialité.

Rendez-vous le **12 octobre à 19h00**, salle du conseil municipal, nous terminerons la soirée en partageant un repas façon auberge espagnole.



Un pas vers la sobriété lumineuse

L'éclairage public non maîtrisé a un impact sur la biodiversité et peut perturber des écosystèmes. En effet, la lumière artificielle émise la nuit est une pression supplémentaire qui s'ajoute ou se combine aux autres pollutions. Elle est aussi une source de perturbations pour la biodiversité (modification du système proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction, des migrations...) et représentent un gaspillage énergétique considérable.

A l'heure où le rapport du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) est extrêmement alarmant, chaque geste compte.

C'est pourquoi, la municipalité a engagé une réflexion sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public à certains endroits de la commune, tout en veillant bien entendu à préserver la sécurité de chacun, en éteignant ou en diminuant tout simplement les lumières superflues.

Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribue également à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre les nuisances lumineuses.

École Départementale des Sports (EDS) : c'est reparti !

Ce programme multi sports et de pleine nature, gratuit, s'adresse aux enfants de 8 à 11 ans (CE2 à CM2).

Porté par le Conseil Départemental de la Dordogne, il leur permet de découvrir, tout au long de l'année (hors vacances scolaires), sous forme de cycles d'apprentissage, de nombreuses activités. Il se déroule les mercredis matins, de 8h30 à 12h, au gymnase d'Agonac. Au menu de l'an dernier : boxe, escalade, VTT, rugby, kinball, badminton, basket... toujours sous forme de jeux. Ce dispositif de grande qualité est une chance pour nos enfants... n'hésitez pas à les inscrire. Environ 30 places disponibles. Reprise le 15 septembre.

Informations :

Direction des Sports et de la jeunesse du Conseil Départemental (05 53 02 02 80)



De la terre végétale, derrière le gymnase, est encore disponible, la municipalité souhaite en faire bénéficier les administrés.

Pour bénéficier de ce don, il faut en faire la demande auprès du service technique de la commune afin de convenir des modalités de distribution.

Vous pouvez contacter le secrétariat au : 05.53.06.37.09.



Restez informés avec CityAll

L'application mobile CityAll vous permet d'être informés en temps réel sur les événements, les associations, les commerces, les travaux, les activités de la mairie et bien plus encore.

Vous pourrez si vous le souhaitez, autoriser la réception de notifications.

Téléchargez l'application sur App store ou sur Google Play ou en scannant le QRCode suivant :



Collecte des encombrants



Le Grand Périgueux assure la collecte des déchets encombrants sur l'ensemble des communes de son territoire. Cette collecte est réservée aux particuliers, dans la limite de 1m³ par enlèvement.

Les habitants doivent faire une réservation directement auprès du prestataire, l'ARTEEC (Tél. 05 53 46 65 46) affecté à la commune.

Prochaine date de la collecte : **Lundi 11 octobre 2021**

Trains en direction de Périgueux jusqu'au 11/12/2021		Samedi et fêtes	
Agonac	Périgueux	Agonac	Périgueux
07:21	07:33	07:21	07:33
13:10	13:22	13:10	13:22
17:45	17:58	17:45	17:58
21:31	21:42	21:31	21:42

Du lundi au vendredi		Dimanche	
Agonac	Périgueux	Agonac	Périgueux
07:21	07:33	13:10	13:22
08:19	08:31	17:45	17:58
12:47	13:00	20:23	20:34
17:46	17:58	22:13	22:23
19:30	19:42	00:18	00:29
21:17	21:27		
23:17	23:27		

Trains en provenance de Périgueux jusqu'au 11/12/2021		Samedi et fêtes	
Périgueux	Agonac	Périgueux	Agonac
04:32	04:43	06:35	06:46
06:06	06:20	12:23	12:34
07:03	07:21	16:15	16:26
13:23	13:37	18:22	18:35
15:34	15:45		
17:12	17:25		
18:19	18:32		

Du lundi au vendredi		Dimanche	
Périgueux	Agonac	Périgueux	Agonac
04:32	04:43	12:23	12:34
06:06	06:20	16:15	16:26
07:03	07:21	18:22	18:35
13:23	13:37	21:28	21:39
15:34	15:45		
17:12	17:25		
18:19	18:32		

Consultez le site régulièrement : <https://www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine>

Equipe enseignante

Ecole maternelle



Manon MAUROUX :
Petite Section -
Moyenne Section :
22 élèves



Sophie VALENTIN :
Moyenne section -
Grande Section :
22 élèves



Isabelle SCHNEIDER :
Grande section -
CP :
22 élèves



Laëtitia FAYE :
Remplaçante de
Danièle BENTEIN
Frédéric POULVELARIE



Sylvie GAUTHEROT
ATSEM



Valérie POULAUD
ATSEM



Maëva PUYBONNIEUX
ATSEM



Laëtitia FORENS :
Remplaçante de
Manon MAUROUX

Ecole élémentaire



Frédéric POULVELARIE :
Directeur -CE2 - CM2 :
26 élèves



Danièle BENTEIN :
CP - CE1 :
22 élèves



Alexandra SIAUX :
CE1 - CE2 :
25 élèves



Romain VERGNAUD :
CM1 - CM2 :
28 élèves

Travaux et investissements à l'école

Les vacances d'été ont permis d'apporter différentes améliorations :

- les agents du service technique ont peint des jeux dans la cour de la maternelle (marelles...) et ont « rafraîchi » ceux de la cour de l'élémentaire.



- le grillage de la cour de maternelle a été remplacé (plus haut et plus sécurisé)



- les classes de CP-CE1 et de CE1-CE2 ont été équipées de nouveaux tableaux numériques. Cet investissement a bénéficié de 50% d'aides de l'État dans le cadre du Plan de Relance (Appel à Projets Socle Numérique des Écoles Élémentaires).

De quoi contribuer à une bonne année scolaire...

Mise en place d'une tarification sociale (aide de l'état) au restaurant scolaire

Début septembre, le conseil municipal a voté à l'unanimité cette mesure. Ainsi, près de 80% des 165 enfants qui mangent à la cantine vont bénéficier, à compter d'octobre, de repas à 0,50 € et 1 €.

Cette mesure s'appliquera à tous les élèves de l'école qu'ils soient de la commune ou non.

La collectivité joue ici pleinement son rôle social et en est très fière !

Tarifs du repas facturé en fonction du quotient familial	
QF de 0 à 600	0,50 €
QF de 601 à 1300	1,00 €
QF de 1301 à 1500	3,08 €
QF supérieur à 1501	3,11 €



Des repas encore plus bio et locaux !

L'organisme de contrôle Ecocert qui gère et vérifie le label En Cuisine a rendu son rapport suite à l'audit du restaurant scolaire : en 2020, 51% des produits proposés étaient bio (en valeur d'achat). En 2021, ce taux a progressé jusqu'à 70% dont environ 30% de produits bio locaux. La cantine participe également au dispositif « Fruits et produits laitiers à l'école », porté par France Agrimer, en proposant des fruits bio à la récréation en élémentaire et des fromages labellisés (AOP) les midis. Récemment, les enfants du centre de loisirs ont même récolté 20 kg de courges qui ont poussé dans le compost ! Une bonne soupe en perspective...

L'équipe du restaurant scolaire travaille au maximum des produits bruts, frais, bio et locaux. Ainsi la commune remplit déjà les obligations de la loi EGalim qui impose aux collectivités, au 1er janvier 2022, d'utiliser dans leur restauration 50% de produits durables dont 20% de produits bio. Cette même loi a instauré un repas végétarien (sans viande ni poisson) par semaine. Les protéines animales sont ainsi remplacées par des protéines végétales grâce à l'association de céréales et de légumes secs. A Agonac, ceux-ci sont au maximum bio et locaux (pois chiches, haricots secs, lentilles, maïs, sarrasin...). Ces repas végétariens permettent de faire baisser le coût de revient en matières premières et l'argent économisé est ainsi réinvesti dans des produits de qualité (notamment les viandes).

Les vacances d'été au Centre de Loisirs

En juillet, les 3-6 ans sont partis à la conquête de l'espace.



Ils ont pris place dans leur fusée qu'ils ont construite et peinte. Au commandement : Janique, Gwendolyne et Estelle ! Puis, chacun a enfilé son casque d'astronaute et son sac à dos pour partir admirer le soleil au club Regulus de Thiviers !



En chemin, ils ont fabriqué une fusée à eau, se sont baignés aux plans d'eau de la lune et ont cuisiné des gâteaux de l'espace...

Chaque matin, pour garder la forme, ils se sont adonnés à la gymnastique cosmique. Enfin, à leur retour sur terre, pour immortaliser et partager leur voyage spatial, ils ont peint de grandes fresques avec les paysages lunaires observés !



Les 7-11 ans ne se sont pas « dégonflés » et ont « foncé la tête dans le guidon ».



Leur mission : confectionner des banderoles et décorer des vélos pour fêter le passage à Agonac du Tour du Limousin 2021 !! Et oui le départ de la seconde étape a été donné à Agonac le 18 août. En bons chefs de projet, Guillaume, Ninon et Patricia n'ont pas hésité à « mouiller le maillot » jaune pour mener ce projet à bien !

Les élémentaires ont pu aussi partir une semaine en camp sur la base de loisirs de Rouffiac avec au programme, nuits sous tentes, escalade, accrobranche, baignade et bien sûr VTT autour de l'étang ! Que de souvenir déjantés !



Les 12-17 ans enfin réunis...

Quoi de mieux pour l'été 2021 que de faire des Terra Aventura, parcours à énigmes en liens avec le territoire. Nos ados ont pu en expérimenter plusieurs en Dordogne, de jour comme de nuit...

Les ados, en véritable « écolos », ont fait une cleanwalk (marche de nettoyage) dans Agonac afin de ramasser les déchets. Ils ont également mis en avant la mobilité douce en prenant le train en direction de Périgueux pour un Escape-Game, le train et le tramway pour profiter d'une journée à Bordeaux avec une visite au musée CAP Science et en allant à vélo à la piscine de Sorges.





Tour du Limousin – 18 août 2021



Les grands évènements de l'été 2021



Festival Expoésie - 22 juin



Festival MNOP - 08 juillet



Vide grenier - 18 juillet



Soirée flamenco - 26 juillet



Foire aux vins - 31 juillet et 1er août



Ecole d'été



Sinfonia - 25 août



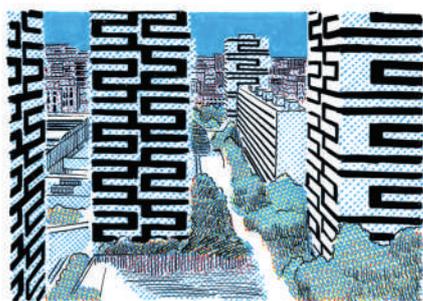
Forum des associations
04 septembre



EXPOSITION GIACOMO NANNI

Du 7 octobre au 31 décembre,
Médiathèque Laurent-de-Graulier.

En partenariat avec le Festival de la BD de Bassillac et la Galerie Martel (Paris).



Vernissage
jeudi 7 octobre
à 18h00
(rencontre avec l'artiste,
séance de dédicaces
et buffet dînatoire italien).
Pass sanitaire obligatoire.

L'artiste sera également présent à
Bassillac les 9 et 10 octobre
(bd-bassillac.com).



Né en 1971 à Rimini, Giacomo Nanni est l'un des auteurs les plus talentueux de la bande dessinée italienne contemporaine. Il a reçu de nombreuses récompenses, parmi lesquelles, en 2020, le Prix de l'Audace au Festival d'Angoulême et le Coup de Cœur du Jury au Festival de Bassillac pour son livre Acte de Dieu. La rétrospective qui lui est consacrée ici se décompose en deux parties.

D'une part, une exposition de 74 œuvres originales extraites de son dernier livre, Tout est vrai, permettra de mesurer le tour de force artistique et narratif que constitue ce roman en images paru au printemps 2021. Fluide, palpitant, séduisant, ce récit à plusieurs voix promène son lecteur depuis le studio hollywoodien où Alfred Hitchcock tourne Les oiseaux en 1962 jusqu'au parc des Buttes-Chaumont – là où, sous l'œil d'une corneille noire, des djihadistes préparent les attentats de janvier 2015.

Bandes dessinées

- *Chroniquettes*, Cornélius, 2008.
- *Le Garçon qui cherchait la peur*, Cornélius, 2012.
- *Casanova - Histoire de ma fuite*, Olivius, 2013.
- *Vince Taylor n'existe pas*, Olivius, 2014.
- *La Véritable Histoire de Laura Canepa*, Cornélius, 2015.
- *Les visés*, Cambourakis, 2018.
- *Acte de Dieu*, Ici Même, 2019.
- *Tout est vrai*, Ici Même, 2021.

Familier des défis, Giacomo Nanni a choisi ici une technique graphique sans équivalent : couleur primaire par couleur primaire, il trace à la main des trames sur des transparents qu'il superpose. Cette quadrichromie patiente d'enlumineur s'inspire autant de la gravure sur bois des anciennes estampes japonaises que de Photoshop, l'un des outils majeurs de l'artiste.

La seconde partie de l'exposition, composée de reproductions, présentées sous des formats et supports variés, de planches issues de ses précédents ouvrages, mettra en lumière toute l'étendue du talent de l'auteur. De courts films d'animation pleins de poésie seront également projetés.

L'artiste rencontrera les élèves de l'école le vendredi 8 octobre dans la matinée.

« Giacomo est l'un des auteurs de bande dessinée vivants les plus intelligents et les plus talentueux. Il est aussi l'un des rares que j'envie. » Gipi

SAMEDI 16 OCTOBRE, ANIMATIONS OCTOBRE ROSE



Le 16 octobre dès 15h00 sur le parking de la salle des fêtes, venez déguster la pressée de pommes toute fraîche et les châtaignes grillées.

Une randonnée de 8 kms sera proposée à 15h30.

Sacs, tee-shirts et autres objets seront vendus à cette occasion.

Les enfants sont invités à venir décorer une fresque géante, cette activité sera suivie d'un goûter offert par la municipalité.

A 20h30 : concert dans la salle des fêtes.

Venez découvrir les artistes Toulousains « TOUL'JAZZ SEXTET », et plongez dans l'univers jazz manouche.

Tous les bénéfices de la journée seront entièrement reversés au Comité Féminin pour le soutien au dépistage du cancer du sein.

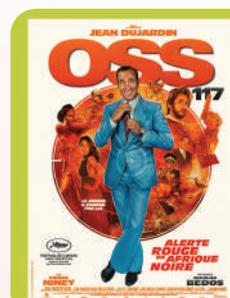
Nous vous attendons nombreux !

L'ATELIER « ENTRACTE » PEINTURE



Un projet d'atelier peintures animé par Anny et Hélène aura lieu dans la salle des associations les lundis de 17h à 19h, tous les quinze jours.

Une première rencontre se tiendra : le 8 novembre à partir de 17h pour échanger sur le contenu de cet atelier.



Séance de cinéma

Mardi 28 septembre
à 20h30
Salle des fêtes

Les activités de la médiathèque



Septembre 2021	Le 30
Octobre 2021	Le 21
Novembre 2021	Le 25
Décembre 2021	Le 16
Janvier 2022	Le 06 et le 27
Février 2022	Le 10
Mars 2022	Le 03 et le 24
Avril 2022	Le 07
Mai 2022	Le 05
Juin 2022	Le 02 et le 30



Concours photos «La biodiversité en Périgord»

Pour le concours photos organisé cet été, la médiathèque a reçu 40 photos dans la catégorie adulte et 8 photos dans la catégorie - 16 ans.

Vous pouvez les voir soit à la médiathèque soit sur internet :

<https://view.genial.ly/60e464f6a3866f0d9f968ed3>

Les votes sont ouverts jusqu'au 25 septembre (vote en ligne ou sur place).

La remise des prix se fera le jeudi 30 septembre à partir de 18h30.



Septembre

- ★ 19 Football, Agonac 1 reçoit Foot Sud Bastide
Football, Agonac 2 reçoit Thiviers Nd Dgne
- ★ 26 Soufflons ensemble pour vaincre la mucoviscidose
Randonnée pédestre/VTT, repas sur place
- ★ 28 Cinéma à 20h30, Salle des fêtes
- ★ 30
au Bourse aux vêtements, Salle des fêtes
03/10

Octobre

- ★ 02 Cinéma à 20h30, Salle des fêtes
- ★ 03 Football, Agonac 1 reçoit Boulazac ES2
- ★ 07 Exposition « GIACOMO NANNI », en partenariat
avec le festival de la BD de Bassillac, Médiathèque
- ★ au Vernissage le 07 octobre à 18h
31/12
- ★ 10 Football, Agonac 2 reçoit Périgord Vert
- ★ 16 Animations « Octobre Rose » à partir de 15h, Salle
des fêtes
Concert TJS - TOUL'JAZZ SEXTET Jazz Manouche à
20h30, Salle des fêtes
- ★ 17 Football, Agonac 1 reçoit Pays de Fénelon
- ★ 24 Football, Agonac 2 reçoit Sorges Mayotte

Novembre

- ★ 02 Cinéma à 20h30, Salle des fêtes
- ★ 07 Football, Agonac 1 reçoit Périgord centre FC
- ★ 14 Football, Agonac 2 reçoit Saint Jean-Cor-Sar
- ★ 21 Football, Agonac 1 reçoit Mussidan St Médard 2
- ★ 23 Cinéma à 20h30, Salle des fêtes
- ★ 30 Cinéma à 20h30, Salle des fêtes

Décembre

- ★ 05 Football, Agonac 2 reçoit Champcevinel
- ★ 12 Football Agonac 1 reçoit Marquay Tamniès
Football, Agonac 2/ non affecté
- ★ 12 Marché de Noël, Gymnase
- ★ 14 Cinéma à 20h30, Salle des fêtes

Janvier 2022

- ★ 21 Vœux du Maire – 19h00, Salle des fêtes

CARNET D'ADRESSES

MAIRIE : 05.53.06.37.09

Ouvert au public le lundi et le jeudi : 9h-12h /
13h30-18h. Le mardi, le mercredi et le vendredi :
9h-12h / 13h30-17h30. Le samedi matin :
9h-12h

MÉDIATHÈQUE : 05.53.06.12.06

LA POSTE : 36 39

Ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h /
14h-17h. Mercredi et samedi matin : 9h-12h

TAXI : Patrice Neysensas 05.53.06.33.96

ENFANCE :

Ecole maternelle : 05.53.06.33.79

Ecole élémentaire : 05.53.06.33.59

Centre de loisirs : 05.53.06.12.05

Restaurant scolaire : 05.53.06.19.04

LE GRAND PÉRIGUEUX :

Standard : 05.53.35.86.00

Déchetterie : 05.53.35.86.17

Point Accueil Crèches : 05.53.35.75.18

MAISON MÉDICALE - MEDECINS :

Docteurs Alexandra Bernadac, Céline
Demonchy, Lise Gomboc, Stéphanie Leric, Lionel
Maunac : 05.53.06.34.90

EPHAD des Chênes Verts : 05.53.02.40.00

PHARMACIE :

Pharmacie Gruber Corre : 05.53.06.35.13

Urgences pharmaceutiques : 3237

DENTISTE :

Docteur Hollier : 05.53.06.34.11

CABINET INFIRMIER :

Séverine Bouthier, Sandrine Lepeyre, Céline
Bernard : 06.28.71.51.32

Permanences sur rendez-vous le vendredi de 7h
à 10h et le mardi de 7h à 8h

CABINET D'OSTÉOPATHIE :

Fanny Meunier : 05.53.06.36.29

KINÉSITHÉRAPEUTE :

Xavier Martz : 06.52.12.55.61

PÉDICURE/PODOLOGUE :

Amandine Azevedo : 05.53.08.35.07

ART-THÉRAPEUTE :

Marie-Pierre Borde : 06.10.94.19.90

PSYCHOLOGUE :

Coralie Molet : 06.58.32.64.78

PLANNING FAMILIAL : 05.53.53.11.96

URGENCES :

SAMU : 15 Pompiers : 18 Police : 17

Centre Antipoison : 05.56.96.40.80

SOS Femmes Battues : 05.53.35.03.03

Enfance maltraitée : 05.53.02.27.89 ou le 119